

Prévention sécurité des vols



Assemblée Générale du 26 mars 2021

Votre Commission Sécurité

Président aéroclub: Alain ROUILLÉ.

CPS: Audrey CATUOGNO.

Conseiller technique: Fred BOISARD.

Assemblée Générale du 26 mars 2021

Accidentologie 2020

Le bilan des accidents en 2020 au niveau national est très mauvais.

Malgré l'arrêt des vols dû à la crise sanitaire, on a dénombré:

13 accidents mortels, ayant entraîné la mort de 35 personnes.

Les causes principales ont été les suivantes

- Perte de contrôle.
- Objectif destination, poursuite du vol en conditions météo dégradées.
- Panne moteur.
- Plusieurs accidents sont et resteront probablement inexplicables.

Accidentologie 2020

POUR RAPPEL:

En cas de panne moteur au décollage, on ne constate pas de décès si l'avion est piloté correctement jusqu'au sol, alors qu'une manœuvre brusque, ou dangereuse (comme le demi-tour) se termine presque toujours par un décrochage, qui entraîne pratiquement systématiquement un ou des décès.

SÉCURITÉ

Reprise des vols/déconfinement Covid

La crise sanitaire en 2020 a conduit à plusieurs reprises, à l'arrêt de notre activité de pilote.

L'arrêt prolongé de votre pratique **du pilotage** peut conduire à des **situations dangereuses**.

Par mesure de sécurité, nous vous avons mis en place un briefing de reprise des vols

Il est rappelé que le vol de reprise n'est pas un test, mais a pour but de revoir les procédures de sécurité.

SÉCURITÉ

Reprise des vols/déconfinement Covid



Vous trouverez un briefing de reprise des vols sur le site internet du club

<http://www.acp-cholet.fr/>

DTO (Declared Training Organisation)

Depuis le 1er janvier 2020, l'ACPC est passé de ATO à DTO

Item	OD	DTO	ATO
Organisme	Déclaré (Declaration)	Déclaré (Declaration)	Approuvé
Licences LAPL, PPL	Oui	Oui	Oui
Qualifications additionnelles	Oui	Oui	Oui
EIR, Basic IR,	Non	Non	Oui
Dirigeant responsable	Non	Non (Représentant légal)	Obligatoire
Responsable pédagogique	Non	Obligatoire (Peut être le repr. légal)	Obligatoire
Responsable du suivi de la conformité réglementaire	Non	Non	Obligatoire
Correspondant prévention/sécurité	Non	Non <u>mais recommandé FFA</u>	Obligatoire
SGS	Non	Non	Obligatoire
Suivi de la conformité réglementaire	Non	Non (Surveillance basée sur le risque)	Obligatoire
Manuel d'opérations	Non	Non	Obligatoire
Programmes de formation approuvés	Non	Non (Programmes de formation vérifiés)	Obligatoire

DTO : les intervenants

Représentant du DTO : Alain ROUILLÉ

Responsable pédagogique : Frédéric CABRILLAC

Responsable sécurité : Audrey CATUOGNO

Vous
trouverez les
documents
DTO sur le
site internet
du club

<http://www.acp-cholet.fr/>

DTO : les moyens

- Liste des instructeurs intervenants
- Liste des appareils utilisés
- Politique de sécurité : évaluation des risques, procédures de collecte, analyse des événements, mise en œuvre d'actions préventives et ou correctives, et étude de l'efficacité de ces mesures DTO : exigences de transmission
- Rapport annuel d'activité (AERAL)
- Bilan annuel interne : formations dispensées, élèves (nombre, taux de réussite), aéronefs utilisés, accidents, incidents, événements, audit interne (moyens pour la formation, application des programmes de formation, contrôle de l'adéquation des aéronefs et aérodromes utilisés, politique de sécurité)

Aérodagnostic 2020 et plan d'action



Vous trouverez notre aérodagnostic et notre plan d'action actualisés sur le site internet du club

<http://www.acp-cholet.fr/>

SÉCURITÉ

Evitement du Pontreau



Nous vous remercions de bien vouloir continuer d'éviter le Pontreau au décollage en 03.

Des efforts sont observés mais ils ne sont pas systématiques.

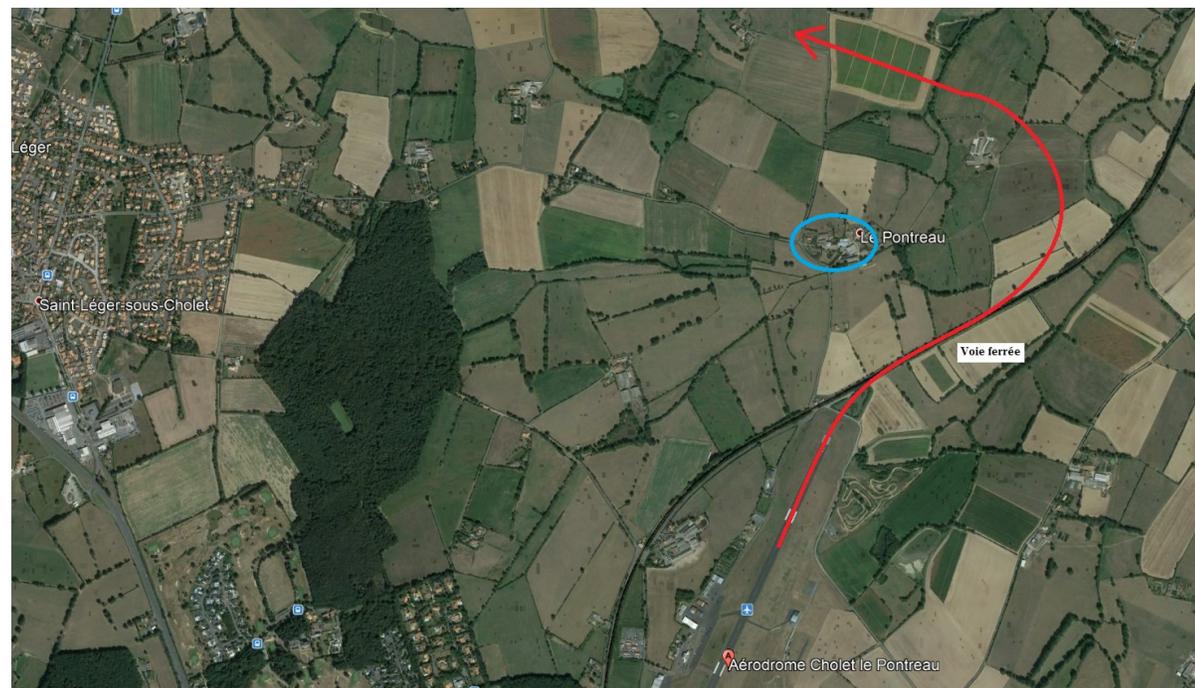
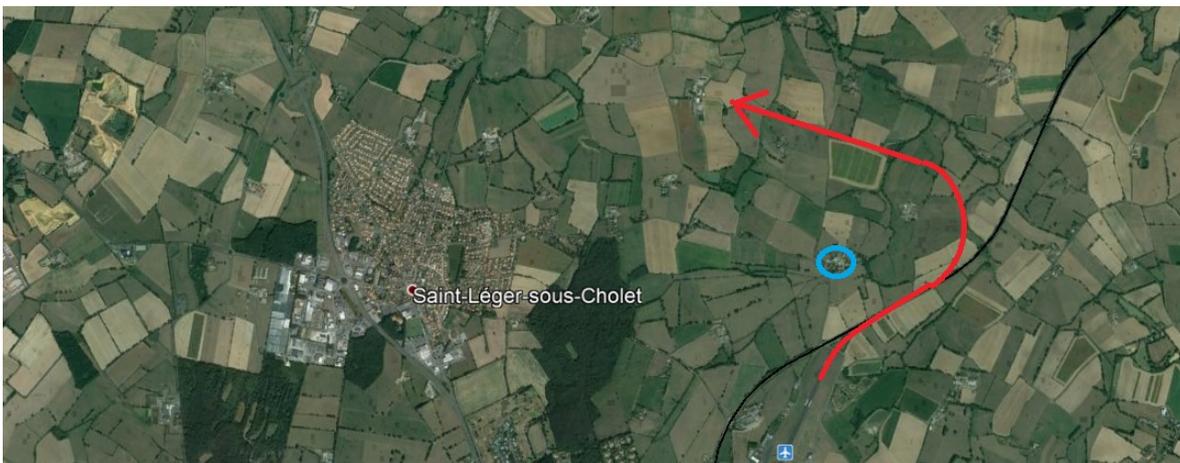
L'objectif est d'éviter de contrarier l'ADENA (association des riverains contre l'aérodrome).



SÉCURITÉ

Evitement du Pontreau

- Au décollage en 03, prenez un cap vers la route 050°.
- Suivez plus ou moins la voie ferrée au décollage.
- Tournez en vent traversier que lorsque vous êtes sûr d'éviter le village, c'est à dire une fois que vous avez le village dans vos 7 ou 8 heures, dans votre arrière gauche.
- Dirigez-vous alors avec un cap 300 environ.





- **VOS instructeurs sont disponibles pour vous pour:**

- 📖 Vol de reprise en main
- 📖 Vol de mise en garde
- 📖 Entraînement au vol sans visibilité
- 📖 Vol de nuit
- 📖 Piloter à droite

- **VOTRE aéro-club a toujours besoin de vous pour:**

- 📖 Permanences
- 📖 Nettoyage du bureau
- 📖 Nettoyage des avions...

SÉCURITÉ

BONS VOLS

Assemblée Générale du 26 mars 2021

